Infor'Ama

Le journal d'informations de la Commune d'Amay

Un passé plein d'avenir ... AMAY

N° 15 • Septembre 2015 • www.amay.be

Dimanche 13 septembre - 9ème Journée sans voitures
De 8h à 19h sur la Grand-Place et dans le centre-ville

À pied ou à vélo, rejoignez-nous !

Dans ce numéro :

p 2 • Infor'Ama - points de dépôt
• Cimetières sans pesticides
• Campagne de dératisation
p 3 • Journée sans voitures
p 4-5 • PST
p 6 • Initiation informatique
• Rentrée à l'Académie
• Journées du Patrimoine
• Campagne Infrabel
p 7 • Tribune politique
p 8 • GAL Hesbaye Liègeoise
• Stage d'automne
• Agenda

Le Mot du Collège

Vers une stratégie de développement communal pour Amay

Chères Amaytoises, chers Amaytois,

Il me tient à cœur aujourd'hui d'évoquer avec vous l'avenir de notre commune. Comme vous le savez peut-être, Amay, comme plusieurs communes de Wallonie, s'est doté d'un outil de gestion et de planification : le Programme stratégique Transversal. Mais encore, qu'est-ce donc ce Programme Stratégique Transversal ou PST ?

Fruit d'une concertation collective de l'ensemble des agents / partenaires de l'administration et du politique, l'implémentation de ce PST vise un service public plus performant en en professionnalisant davantage la gestion et l'accueil. Au nom du Collège, je tiens particulièrement à remercier tous les acteurs de ce projet qui, après 2 ans de travail, ont permis d'initier ce PST tant par leurs réflexions que par leur implication dans les différents groupes de travail.

Dans un contexte de crise qui dure et de contraintes imposées par différents niveaux de pouvoir, impactant fortement les communes (n'épargnant ni le citoyen, ni les finances publiques), nous avons regroupé tous les plans / programmes existants en un seul plan et élaboré, de ce fait, une démarche qui fixe une ligne de conduite claire pour tous et s'étend bien au-delà de la législature en cours. Et le citoyen dans tout cela, me direz-vous ? Sachez que le citoyen est au cœur de cette démarche car celui-ci bénéficie directement de la modernisation du service public d'une part, et d'autre part, le PST, plus qu'un outil de gestion, constitue aussi un espace d'échanges favorisant l'interaction citoyenne. N'hésitez pas à vous l'approprier et à nous communiquer vos idées d'amélioration et/ou vos suggestions.

Je vous invite à la lecture du dossier du mois en pages centrales qui vous présente le PST, sa mise en œuvre, ses objectifs et l'intérêt d'un tel outil de gouvernance. L'ensemble des projets est également consultable sur **www.amay.be.**

Concrètement, le PST se compose de deux volets : le volet interne axé sur l'organisation de l'Administration communale et le volet externe visant le développement des projets politiques. Ces deux volets se déclinent en objectifs stratégiques (les grandes orientations retenues), eux-mêmes déclinés en objectifs opérationnels (pragmatiques) et ensuite en actions concrètes. En conclusion, le PST, c'est... des projets humains qui visent l'amélioration de votre cadre de vie, l'accès au logement, qui soutiennent l'enfance/ la jeunesse et développent davantage l'action sociale, pour un meilleur vivre ensemble.

Il s'agit d'un document par nature évolutif qui a été conçu de manière souple et qui sera évalué régulièrement par un comité de direction et validé par le collège et le Conseil, et ce, afin de l'adapter aux réalités du terrain communal.

Bonne lecture de l'édition de septembre et belle rentrée scolaire ! ■

Jean-Michel Javaux - Bourgmestre d'Amay

Infor'Ama

Votre journal communal d'informations est disponible mensuellement par **points de dépôt.** Il est mis à disposition dans les services communaux, les maisons de repos, les écoles, les librairies, les boulangeries, au Delhaize, Carrefour, les médecins généralistes et les pharmacies de l'entité. Vous pouvez également le télécharger directement via le site **www.amay.be** ou vous abonner par mail sur simple demande à **office.tourisme@amay.be**

Suivez également l'actualité amaytoise sur Facebook

Points de dépôt

Commune d'Amay

Campagne de dératisation

La prochaine **campagne de dératisation** aura lieu durant la semaine du lundi 21 septembre au vendredi 25 septembre 2015.

Si vous êtes confrontés à ce problème et que vous souhaitez le passage du délégué de la société INSECTIRA à votre domicile pour le placement d'appâts aux endroits stratégiques, **veuillez contacter le service Environnement au : 085/316.615 ou au 085/310.540 ou encore via e-mail : philippe.linotte@amay.be, pour le vendredi 18 septembre au plus tard.**

En dehors de cette campagne gratuite, des sachets de poison sont également disponibles gratuitement au service Environnement, rue de l'Industrie 67 à 4540 Amay.

Ainsi, nous sollicitons votre collaboration pour signaler tout foyer d'infection.

L'entretien des cimetières sans pesticides

Le cimetière est un espace important, au cœur des missions de base d'une Commune qui accompagne ses citoyens dans les bons moments mais aussi dans ses moments plus gris ou ses difficultés. Le cimetière est un espace a priori clos dont la fonction est de permettre à chacun l'obtention d'un emplacement pour sa sépulture. Propice au recueillement, le cimetière joue une fonction symbolique importante ; considéré comme un lieu de repos éternel, il sacralise la mémoire de nos disparus.

Dans notre commune, il y a une volonté de préservation de ces lieux, au travers des âges et des époques. C'est pourquoi divers travaux ont été réalisés tels que la réparation de toiture de morgues, la création de pelouse de dispersion des cendres, d'un espace de prise de paroles, l'accès aux moins valides, la restauration de murs, le placement de columbariums,…

Il nous paraît important de préciser que nous sommes particulièrement attentifs à l'entretien de ces lieux. Une équipe d'ouvriers communaux est plus particulièrement affectée de cette mission.

Or, depuis cette année, une nouvelle législation européenne interdit l'usage de pesticides et de désherbants dans les espaces publics, rendant plus difficile l'entretien de ces espaces et, plus spécialement, celui des sept cimetières que compte l'entité d'Amay :

Amay Nouveau – rue Pirka

Amay Vieux – Chaussée de Tongres

Ampsin Nouveau – rue Hasquette

Ampsin Vieux – rue du Cimetière

Flône – chaussée Romaine

Jehay – rue du Tambour

Ombret – Grand'Route

De ce fait, l'entretien des allées doit donc être entièrement réalisé manuellement par nos 3 fossoyeurs. Plusieurs moyens technologiques, malheureusement pas totalement concluants, ont été mis à disposition des ouvriers communaux afin de les aider dans leur tâche (tels que l'utilisation d'un désherbeur thermique).

Cependant, certaines tombes, caveaux et concessions privées, moins bien entretenus (rappelons qu'il s'agit de propriétés privées sur lesquelles les ouvriers communaux ne peuvent intervenir et dont l'entretien incombe exclusivement au propriétaire) posent un gros problème de réensemencement des allées. Ce qui, allié à une météo clémente, représente un vrai défi pour nos fossoyeurs qui sont dans l'incapacité de pouvoir faire face à une nature qui reprend ses droits rapidement.

C'est pourquoi, en séance du 30 juin, le Collège Communal a décidé d'informer les visiteurs et de sensibiliser les propriétaires des sépultures à cette problématique.

D'autre part, l'Administration communale réfléchit d'ores et déjà à une gestion différenciée des cimetières afin de faire face aux nouvelles réglementations et aux impératifs d'abandon définitifs des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics.

Des pistes de solutions sont à l'étude : allées en pelouse plutôt qu'en gravier, géotextile dans certaines allées sous le gravier (celles dans lesquelles il n'y a pas de passage véhicules) et géotextile sur les tombes abandonnées ou revenues dans domaine public...

N'hésitez pas à contacter l'Administration communale au 085/830 800 ou via e-mail : administration.communale@amay.be pour toute suggestion. Vous pouvez également contacter le service Sépultures pour tout renseignement complémentaire au 085/830.844.

En vous remerciant de votre compréhension et en vous garantissant que tous les efforts seront déployés pour maintenir un accueil respectueux dans nos cimetières, nous vous prions de croire à l'assurance de nos sentiments dévoués.

9ème Journée sans voitures à Amay - Programme

Dimanche 13 septembre 2015 de 8h à 19h sur la Grand-Place et dans les rues du centre-ville.

LA 3E ÉDITION DU SEMI-VERT D'AMAY

La 2e édition a remporté un franc succès (plus de 900 coureurs). Les organisateurs s'attendent à davantage de participants pour la 3e édition de ce parcours bucolique sillonnant principalement les bois d'Ombret. En effet, cette année encore, la course est reprise parmi les 13 rendez-vous sportifs prévus dans le cadre du « Challenge Delhalle » et fait toujours partie du « Challenge Cours la Province ».

Dès **9h45**, entraînement cardio accessible à tous.

Départ des 3 courses (5, 11 et 21,1 km) à 10h.

Bon à savoir : Le parcours des 5km est spécialement prévu pour les joggeurs débutants (parcours plat).

L'arrivée des premiers joggeurs se fera vers 10h30. A 13h30, remise des prix et tombola.

Envie de participer ? Inscrivez-vous via le site www.amay.be ou le **jour même dès 8h30** dans le chapiteau situé sur la Grand-Place.

Un t-shirt est offert aux 100 premiers préinscrits en ordre de paiement.

DES ACTIVITÉS POUR LES PETITS, qui seront encadrés (de 10h à 19h) par le personnel du Plan de Cohésion Sociale et de « Mille Lieux de Vie ».

- **Les vélos originaux des Blandina's**
- **Une piste d'habileté vélo de la Police**
- **Du maquillage**
- **Un atelier pâtisserie**
- **Un circuit rollers-trottinettes**
- **Un château gonflable et des jeux en bois**

DES MANIFESTATIONS POUR LES GRANDS

Une brocante vide-grenier à partir de 8h. Participation entièrement gratuite pour les riverains, 3€ pour les Amaytois n'habitant pas les rues participantes. **Réservation obligatoire** de votre **emplacement** auprès **d'Amay Events au 0496/056.802.**

MAIS AUSSI DES BALADES…

A **10h45 et à 15h**, une **randonnée familiale guidée** (2€) en compagnie de Solange Verdin et Jean-Louis Matagne vous permettra de (re)découvrir la richesse du patrimoine de la commune et la beauté naturelle de ses sites dont un lieu bien connu des Amaytois : le Prieuré, et ce de manière interactive en éveillant la curiosité des grands et des petits. Joël Ackart, représentant du propriétaire du site, évoquera l'esprit du projet de réhabilitation des lieux.

Au départ du parvis de la Collégiale, ce circuit de découverte, d'environ 1h -1h30, vous propose en outre de participer à un **quizz**. Les réponses aux questions seront données au cours de la balade. Des **chèques-cadeaux à dépenser dans les commerces amaytois** sont à remporter.

La remise des prix aura lieu à l'issue de chaque balade. Une petite dégustation de plantes sauvages est prévue sous la tonnelle du musée. Pour les participants qui le souhaitent, vous aurez également la possibilité, à la fin de la balade, de déguster **une bière 100% amaytoise, *la Chrodoara*.**

Des **circuits balisés à vélo** (sportif ou familial) sont également organisés par le PCDN ainsi qu'une **balade familiale à 13h.**

UNE COURSE DE DESCENTE URBAINE EN PLEIN CŒUR D'AMAY

Une première descente de reconnaissance est prévue à **13h45.**

Le 1er départ chrono aura lieu de **14h30 à 15h10.**

Le 2e départ chrono quant à lui est prévu de **15h15 à 16 h.**

Accrochez-vous !

ET TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE…

- Des animations musicales avec AFM radio Amay
- Test de vélos électriques

Petit rappel

Pour la sécurité et la convivialité de tous, plusieurs espaces de voiries seront inaccessibles ce jour-là.

Une déviation de la circulation sera mise en place et les voiries suivantes seront interdites aux automobilistes :

8h – 20h Ch. Roosevelt entre les deux ronds-points, rue Joseph Wauters, Entre Deux Tours, Paul Janson, Grand-Place, places Ste-Ode et du Marché, place de la Gare, rue de la Paix, rue de l'Industrie (entre la place G. Rome et la rue de la Paix) et le parking du Carrefour.

13h – 20h Rues Gaston Grégoire (et rue Julien Jacquet si nécessaire pour la brocante).

12h – 17h Pour la descente urbaine : rue du Moulin, rue Paireuses (partiellement), rue des Sports (partiellement), rue Roua, rue Vieux Roua, rue Désiré Léga (partiellement), ruelle Saint Pompée, rue Entre-Deux-Tours.

En raison de l'installation d'une piscine (descente urbaine cycliste), les rues Entre Deux Tours et Paul Janson seront fermées.

Si vous devez impérativement utiliser votre véhicule dans la zone piétonne ce jour-là, pour des raisons de sécurité ou pour votre travail, vous pouvez **obtenir une dérogation.** Pour ce faire, envoyez votre demande à Luc Mélon, Echevin de la Mobilité **(luc.melon@dvvlap.be**) ou Didier Marchandise, Conseiller en Mobilité (085/316.615 ou **didier.marchandise@amay.be).**

Stationner en toute tranquillité : Utilisez les parkings gratuits

A proximité du centre, plusieurs parkings sont mis gratuitement à votre disposition : derrière la Poste (rue Emile Vandervelde), au clos du tennis (via la rue de la Cloche), à la gare (rue Ponthière), au stade de la Gravière (rue du Nord Belge), à la Tour romane (rue de l'Industrie), à l'Ecole des Tilleuls, au Delhaize (chaussée Roosevelt) et à la Maison communale.

Infos & réservation

Le programme complet de la journée vous sera distribué via un toutes boîtes dans le courant du mois de septembre.

Entre-temps, n'hésitez pas à consulter notre site **www.amay.be** ainsi que notre page facebook « Commune d'Amay ».

Plus d'Infos ? Contactez Didier Marchandise, Conseiller en Mobilité, au 085/316.615.

ALORS À PIED OU À VÉLO, REJOIGNEZ-NOUS !

Amay avance et bâtit son avenir avec vous…

En suivi d'un appel à projets initié par la Région wallonne, l'idée d'implémenter un Programme Stratégique Transversal (PST) à l'échelle des communes de Wallonie a émergé. Avec la mise en oeuvre de ce PST dans notre commune, c'est une véritable petite révolution qui s'opère au sein de notre Administration.

L'objectif ? Une Administration plus efficiente et résolument moderne, qui n'a de cesse de se remettre en question et de se réorganiser afin d'améliorer constamment la qualité de ses services.

Le PST, on a tous à y gagner … mais de quoi s'agit-il ? Comment est-il élaboré et mis en oeuvre ? Pour quelle raison ? Concrètement, à quoi va-t-il servir ?

Définition

Programme : il s'agit d'un processus continu, qui s'étend sur plusieurs années (2018 - le temps d'une législature ou plus).

Stratégique : l'Administration reprend la ligne de conduite du projet politique plébiscité et la concrétise en objectifs puis en actions.

Transversal : implique que tous les agents des services communaux, le politique et les partenaires de la Commune (le CPAS, la police, le centre culturel, les régies de quartier, les asbl, …) collaborent en suivant la même feuille de route.

Le PST se veut, avant tout, un outil de planification et de bonne gouvernance. Dans un contexte budgétaire plus qu'ardu, on comprend toute l'importance de pareil outil qui permettra de visualiser et prioriser les besoins mais aussi de planifier et évaluer les efforts communaux pour les rencontrer.

Présentation

Fruit d'une collaboration concertée de l'Administration et du politique, le PST a été approuvé par le Conseil communal en date du 16 juin 2015 et se compose d'un volet **interne** (Administration générale) et d'un volet **externe** (Développement des politiques).

Dans le premier, on y trouve 2 axes d'intervention:

- L'amélioration de l'Administration
- La gouvernance

Dans le deuxième, on y trouve 4 axes d'intervention :

- Le cadre de vie
- L'enfance/ la jeunesse
- L'action sociale
- Le logement

Volet Externe

- **Cadre de vie** → Environnement, Propreté, Sécurité, Mobilité, Energie, Tourisme
- **Enfance et Jeunesse** → Accueil extra-scolaire, Jeunesse, Enseignement
- **Action Sociale** → Affaires sociales, Cohésion sociale, Aînés
- **Logement** → Droit au logement

Le PST va plus loin que la déclaration de politique générale qui définit les grands axes. Il détermine toutes les actions et se veut donc résolument pragmatique.

Volet Interne

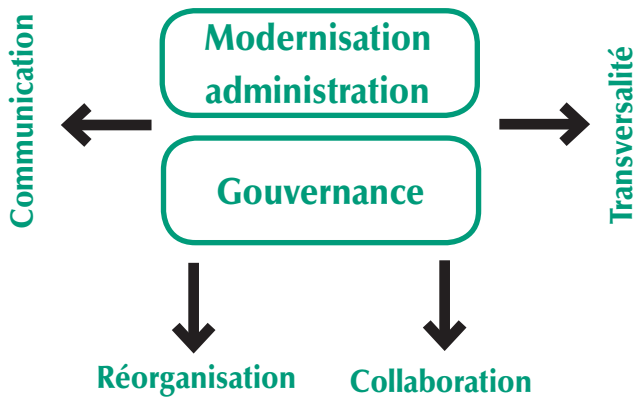

Le PST d'Amay : les objectifs en résumé

VOLET INTERNE : ADMINISTRATION GENERALE

DOMAINE I : AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION

- Etre une administration moderne qui offre des services efficaces à ses citoyens et des modalités de travail cohérentes à ses agents

DOMAINE II : GOUVERNANCE

- Etre une administration qui prend en compte le bien-être de ses agents
- Etre une administration qui prend en compte la bonne collaboration entre les autorités politiques et les services administratifs

VOLET EXTERNE : DEVELOPPEMENT DES POLITIQUES

DOMAINE I : CADRE DE VIE

- Etre une commune attrayante qui garantit à chacun un cadre de vie agréable avec un aménagement du territoire de qualité et où il fait bon vivre en toute sécurité
- Etre une commune qui développe une offre touristique durable
- Etre une commune qui développe une offre culturelle variée et accessible à tous
- Etre une commune où l'on circule facilement, en toute sécurité et selon un ensemble varié de modes de déplacement

DOMAINE II : ENFANCE ET JEUNESSE

- Etre une commune qui répond au mieux aux besoins de la population en matière d'accueil de l'enfant en dehors des périodes scolaires
- Etre une commune qui assure le développement de sa jeunesse

DOMAINE III : ACTION SOCIALE

- Définir une politique sociale structurelle

DOMAINE IV : LOGEMENT

- Etre une commune où le droit au logement pour tous est une réalité

Le programme complet des objectifs & actions du PST peut être consulté sur www.amay.be.

Méthodologie

Le Collège communal a chargé le nouveau Directeur général, Anne Borghs, d'initier la démarche en déterminant une méthodologie adaptée. L'élaboration du PST repose sur une dimension participative. Les agents communaux ont donc d'emblée été associés à la démarche. L'idée étant que l'on devient, par la sorte, acteur de ce que l'on fait. Cette implication permet de fédérer l'ensemble des agents autour d'un seul et même projet.

Un premier état des lieux participatif des services communaux a permis de dresser les grandes lignes du PST. Ensuite, toute une série d'objectifs se déclinant en objectifs stratégiques et opérationnels puis en actions concrètes, ont été mis au point.

La prochaine étape ? La rédaction de fiches « actions » reprenant l'objet, le timing de réalisation et la personne de référence. Cette dernière a la mission de rédiger les différentes étapes et les moyens pour y parvenir.

Une évaluation des actions

Afin de s'assurer de la justesse des actions et de les rectifier si nécessaire, une évaluation probablement annuelle (laissant le temps à chacun d'atteindre les objectifs fixés) sera opérée par le comité de Direction et présentée au Collège et au Conseil.

Un développement stratégique

Le PST est une démarche stratégique qui a l'avantage d'énoncer et de mieux cerner les objectifs du politique et les actions concrètes mises en oeuvre par l'Administration pour atteindre un but collectif, celui pour lequel les citoyens ont fait confiance à l'équipe politique dirigeante.

Cette stratégie donne une cohérence et professionnalise davantage la gestion communale.

Le PST en questions / réponses

1. **Le PST favorise-t-il la participation/l'interaction citoyenne? Si oui, de quelle manière?**
   Le citoyen a toute sa place dans le programme car il bénéficie directement de l'amélioration des services rendus. En lisant le PST, une conscientisation des projets que la Commune met en place et des difficultés qu'elle peut parfois rencontrer, s'opère également. Le PST offre, enfin, un espace d'échanges citoyens : toutes les idées sont les bienvenues dans la mesure des contraintes de moyens humains et financiers.
2. **Un des éléments indispensable au succès du PST, ce sont les ressources financières permettant de réaliser les actions programmées. Comment le PST s'intègre-t-il au budget?**
   Le PST est conçu en fonction des ressources disponibles. Financièrement, il ne devrait donc pas coûter puisqu'ils'intègredanslagestioncourantedesservices. Depuis 2001, Amay est sous la tutelle d'un plan de gestion. Ce qui signifie qu'elle dans l'obligation de présenter des budgets plus qu'en équilibre. C'est un paramètre qui a d'ailleurs été parfaitement intégré au PST. Dans ce cadre stricte, la Commune connaît précisément les moyens dont elle dispose et respecte les balises fixées.
3. **En quoi se différencie-t-il d'autres programmes ou plans déjà d'application, tels que le PCDN, le PCS, le RCU, ...?**
   Le PST est transversal et global. Il fédère l'ensemble des plans et programmes déjà existants. Exemple : Dans le volet externe du PST, un des objectifs prévoit une commune attrayante et qui garantisse un cadre de vie agréable à chacun. Les actions de préservation et de développement mis au point dans le cadre du PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature) s'intègrent et se conjuguent avec celles élaborées dans le cadre du PST et offrent de ce fait une plus grande chance de réussite.

Facteurs de succès

1. Une participation et une implication de tous les acteurs dans la mise en oeuvre du programme.
2. Une Administration qui fait du PST son outil de gestion.
3. Du temps pour bien cerner et prioriser les besoins.

Alors, oui avec l'implémentation du PST dans notre commune, on a tous à y gagner !

Nous ne manquerons pas vous tenir régulièrement informé de son évolution.

Pour toute question, information ou suggestion, contactez-nous via e-mail : administration.communale@amay.be ou par téléphone au 085/830 800.

Initiations informatiques

Le Cyberespace d'Amay reprend ses activités le lundi 7 septembre.

Rappelons que c'est à l'initiative du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) que des formations sont données en cours collectifs et en moments individualisés afin de briser la fracture numérique des **Seniors d'Amay** et de permettre à chacun d'utiliser efficacement son ordinateur ou sa tablette.

Où et quand ?

Tous les lundis (hors congés scolaires) de 14h à 17h à la maison communale à la salle du conseil (2ème étage).

Modalités

On vient avec son PC. L'Administration communale met également à disposition 5 ordinateurs pour les débutants.

Nous continuons aussi avec Mobi'Tic

Après les trois premières formations avant l'été, Mobi'Tic (organisation provinciale), en collaboration avec le Cyber Espace, vous propose quatre nouvelles initiations à l'informatique à raison d'une séance par mois :

A vos agendas !

Mardi 22 septembre 2015 - L'utilisation de la banque en ligne en toute sécurité.

Mercredi 21 octobre 2015 - Téléphoner et chatter grâce à Internet (Skype).

Mardi 10 novembre 2015 - Apprivoiser Facebook.

Jeudi 10 décembre 2015 - Effectuer des achats sur Internet en toute sécurité.

Les séances auront lieu également dans la salle du Conseil soit le matin de 9h à 12h, soit l'après-midi de 13h à 14h (l'heure vous sera précisée lors de l'inscription).

Modalités

Formations gratuites.

Matériel fourni (vous pouvez aussi apporter le vôtre).

Inscription préalable obligatoire auprès de Béatrice Dumont ou de Laurence Malchair, agents du service des Affaires sociales, au 085/830 820.

Bienvenue à toutes et à tous.

27e Journées du Patrimoine 12 et 13 septembre

Sur la thématique « **D'un Monde à l'autre (1713-1830)** » et dans le cadre prestigieux de l'Abbaye de Flône, les élèves de l'école de Flône vous présenteront les **très belles orgues**, la prélature avec son fronton de style Louis XV, la maison de la dîme reconstruite vers 1730. Ils vous feront également déguster la **bière de l'abbé d'Orjo** dont vous pourrez découvrir le blason sur l'ancienne brasserie.

Infos : *Abbaye de Flône, chaussée Romaine, 2 - de 9 à 18 h, visite guidée dimanche de 13 h 30 à 17 h 30 - Tél. 085/31 04 04*

C'est la rentrée à l'Académie « Marcel Désiron » !

Pour tout enfant dès 5 ans et tout adulte dès 14 ans, l'Académie vous propose une formation musicale, une initiation aux Instruments et aux Arts de la parole.

En plus des cours habituels, cette nouvelle année sera marquée par l'ouverture de 2 nouveaux ateliers :

Atelier Théâtre (dès 5 ans)

Cet atelier explore l'imaginaire de l'enfant, les caractères et les émotions.

Il développe l'expression par un processus de création verbale et corporelle, histoire, contes, personnages, animaux, monstres,…

Les enfants présenteront un spectacle en fin d'année !

Musique en Chœur (dès 7 ans)

L'ouverture de cet atelier est née de la volonté de rencontrer les attentes d'un nombre de plus en plus important de personnes désireuses de chanter ensemble.

Alors que vous soyez enfant, ado ou adulte, vous êtes tous les bienvenus ! Il n'y a aucune obligation de suivre tout autre cours.

Infos et inscriptions : contactez-nous au 085/31 20 11 ou consultez le site **www.academieamay.com**

Inscriptions jusqu'au mercredi 30 septembre 2015.

Campagne Infrabel

En Belgique, 9 personnes sont décédées et 7 autres ont été grièvement blessées en **2014** en franchissant les voies ou en se promenant là où ce n'est pas autorisé.

En dépit de toutes les mesures prises par Infrabel et des opérations régulières de surveillance du domaine ferroviaire, la tendance mortellement dangereuse qui consiste à marcher sur les voies s'aggrave d'année en année.

C'est pourquoi nous attirons votre attention sur la **dangerosité de traverser les voies** de l'ancien passage à niveau, supprimé récemment, **situé entre la rue du Nord Belge et la rue de la Céramique.**

En 2014, la moitié des victimes étaient des adolescents. Face à une telle problématique, qui occasionne en outre 3 heures de retards cumulés chaque jour, Infrabel invite chacun à adopter un comportement plus responsable.

Ne risquez plus votre vie en vous aventurant sur le domaine ferroviaire !

Droit de parole : la Tribune libre des groupes politiques représentés au Conseil communal

Chères Amaytoises, Chers Amaytois,

La période estivale déjà écoulée, voici venu le temps de reprendre une nouvelle année académique. Nous espérons avant toute chose que vous avez passé d'excellents congés, que les (éventuelles) secondes sessions furent un succès et que vous êtes fin prêt à repartir pour une nouvelle année !

Vous l'aurez peut-être remarqué, la commune s'est récemment enrichie de nouveaux panneaux de signalisation dit « Impasse débouchante » (F45b) dans divers lieux. Ils ont pour but de clairement signaler aux piétons et cyclistes qu'une voie sans issue leur offre une possibilité de passage. A travers ces signaux, la commune espère optimiser l'utilisation de nos voiries et promouvoir l'utilisation de moyens de transports alternatifs et durables que sont la marche et le vélo. La liste des rues munies de ces panneaux est d'ores et déjà disponible sur le site de la commune d'Amay. Nous espérons que ces panneaux apporteront une aide substantielle aux nombreux marcheurs et cyclistes de notre commune (et d'ailleurs) et encourageront d'autres citoyens à se lancer dans ces moyens de transports.

Tout en restant dans le même thème, nous vous rappelons l'organisation de la désormais traditionnelle « Journée sans voiture » qui se déroulera cette année le dimanche 13 septembre. Cette journée s'accompagnera du jogging « Semi-vert » proposant 3 parcours distincts à travers l'entité (5.4 Km, 11.4 Km et 21.1 Km). Toutes les informations utiles et les possibilités d'inscriptions se retrouvent sur le site communal. Nous vous attendons nombreux pour faire de cette édition une nouvelle réussite !

Le groupe Ecolo Amay vous souhaite d'ores et déjà une excellente reprise, et vous donnons rendez-vous ce dimanche 13 septembre !

Pour ECOLO Amay,

Gilles Fransolet – Nathalie Bruyninckx
Thomas Lacroix – Steve Pinchart
slecoloamay@gmail.com

Les comptes du CPAS 2014 en boni et une modification budgétaire 2015 bien nécessaire

L'année 2014 au cours de laquelle le CPAS a poursuivi, d'une part, ses missions prioritaires et a accompli ses devoirs de rigueur budgétaire, d'autre part, s'achève sur un boni exceptionnel aux comptes atteignant les 167.410,87 € (contre un résultat négatif de -2.271,61 € en 2013).

A quelles mesures doit-on des résultats autant positifs ? Tout d'abord, au travail exemplaire accompli par l'ensemble des membres du personnel du CPAS que je remercie très sincèrement à cette occasion. Ensuite, à un mécanisme de recettes bien plus qu'espérées et à celui des dépenses réalisées en deçà des prévisions.

Au niveau des recettes, citons, en exemple, les augmentations liées aux récupérations en matière d'aides sociales : les revenus d'intégration sociale (RIS) pour 19.002,71 € (crédit budgétaire initial : 10.000,00 €), l'aide sociale en espèces pour 32.304,96 € (crédit budgétaire : 20.000,00 €), les frais d'hébergement dans le secteur privé pour 66.195,68 € (crédit budgétaire : 43.000,00 €), les aides accordées pour les charges locatives pour 28.148,82 € (crédit budgétaire : 15.000,00 €).

En ce qui concerne les dépenses, le montant consacré aux RIS (subsidiés à hauteur de 50%) se stabilise.

De ce boni qui se dégage, une majeure partie est consacrée à l'augmentation du crédit budgétaire « aide sociale » et en particulier les RIS « ordinaires » pour un montant de 185.000,00 €.

Pour la constitution du budget 2016, il nous faudra toutefois rester attentifs aux variations du contexte économique et sociale qui nous contraindront sans aucun doute à réaliser des adaptations de crédits fortement contextualisées.

Christophe MÉLON
Président du CPAS

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

En cette fin de mois d'août et donc par conséquent de future rentrée scolaire, j'ai décidé de mettre à l'honneur le personnel communal exerçant, paraît-il, le plus beau métier du monde: les enseignants.

En effet, nos très chères petites têtes blondes vont débuter leur parcours scolaire ou retrouver le chemin de l'école dès le mardi 1er septembre prochain.

Je tiens à vous signaler que nous possédons un enseignement de qualité composé de 7 implantations réparties sur le territoire amaytois.

Le rôle d'un professeur a tellement évolué au fil des années qu'il ne peut plus se permettre que d'inculquer les diverses matières aux enfants. Il se doit d'être également un parent, un éducateur, un médiateur ou un psychologue à longueur de journée.

De ce fait et par crainte de ne pas pouvoir assumer leur rôle, il est parfois difficile à l'heure actuelle de trouver un remplaçant à un instituteur en congé de maladie.

Pour conclure, je souhaite une très bonne rentrée scolaire à tous les enfants de notre commune ainsi que beaucoup de joie et de bonheur à l'entièreté de notre personnel enseignant lors de cette rentrée scolaire 2015-2016.

Raphaël Torreborre
Chef de groupe Ps Conseil communal

En route vers un Groupe d'Action Local en Hesbaye liégeoise

Les Communes d'Amay, Berloz, Crisnée, Donceel, Faimes, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Oreye, Remicourt, Verlaine, Villers-le-Bouillet, Waremme ont souhaité s'unir pour réaliser des projets, des actions locales d'ici 2020 sur les 12 communes.

Plusieurs problématiques ont déjà été évoquées telles que la lutte contre les inondations, la mobilité, l'environnement, l'énergie, l'emploi, l'agriculture, l'accès aux soins de santé, la culture et une meilleure cohésion sociale en milieu rural.

Nous avons besoin de vous... de vos idées, de votre paysage, de vos besoins, de vos souhaits.

Préparons ensemble l'avenir de votre cadre de vie

Mobilisons-nous à 69.000 habitants pour construire des projets ! Que vous soyez association locale, entreprise, indépendant, agriculteur, citoyen, homme, femme, … Nous avons besoin de vous pour répondre aux besoins futurs de votre territoire.

Ensemble écrivons ce projet à l'aide de vos réflexions, de l'identification du potentiel du territoire, de la stratégie à mener et **surtout les projets de demain** que vous voulez voir réaliser sur votre territoire…

L'avenir de votre cadre de vie vous intéresse ? Vous avez envie de devenir acteur de son futur et de répondre aux différents enjeux ? Alors rejoignez-nous au sein du GAL en formation en Hesbaye liégeoise.

Comment nous communiquer vos idées ?

A l'aide du questionnaire disponible sur **www.amay.be** ou de la Conférence des Elus « Meuse-Condroz-Hesbaye » : **www.ce-mch.be**

et/ou via une consultation citoyenne organisée le **10 septembre 2015 à 20h au Centre culturel de Waremme** situé Place de l'Ecole moyenne, 9 à 4300 Waremme. Les premiers grands constats du territoire vous seront présentés. Inscription souhaitée à **secretariat@ce-mch.be** ou au 085/84.97.84.

Stage d'Automne - Les Petits Détectives

Quand ? Du lundi 2 novembre au vendredi 6 novembre 2015 de 9h à 16h. Accueil dès 7h30 et jusqu'à 17h30

Pour qui ? Les enfants entre 2,5 ans et 12 ans.

Pour faire quoi ?

Recherches, enquêtes, analyses et chasse aux trésors sont au menu de cette incroyable semaine ! Si tu penses avoir un flair d'un détective, ce stage est pour toi. Alors prépare ta loupe, tes jumelles et rejoins-nous à la poursuite des énigmes !

Où ? Site des Mirlondaines, Rue des Terres Rouges à Amay.

Frais d'inscription : 30€ pour les Amaytois ; 60€ pour les non-Amaytois ;

Accueil du matin et du soir payant en supplément :1€ par moment d'accueil. Maximum 10€ supplémentaires.

Paiement lors de l'inscription.

Comment s'inscrire ?

Inscriptions uniquement le lundi 5 octobre 2015, de 15h à 18h, à la salle des Mariages (Chaussée Freddy Terwagne 76, 4540 Amay).

Pas d'autres possibilités d'inscription.

Veiller à apporter une vignette de mutuelle.

Attention, le nombre de places est limité : 48 places disponibles.

Informations :

Contactez Pascale Wirtel, responsable du service Accueil Temps Libre au 085/830.811 ou par e-mail : **pascale.wirtel@amay.be**

Agenda

Mardi 1er septembre	Rentrée des classes
Vendredi 4 septembre	Remise « Mérites sportifs » au Hall des sports
Lundi 7 septembre	Reprise des activités du Cyberespace cfr. p. 6
Samedi 12 et dimanche 13 septembre	Journées du Patrimoine cfr. p. 6
Dimanche 13 septembre	Journée sans voitures
Du lundi 21 au vendredi 25 septembre	Campagne de dératisation cfr. p. 3
Mercredi 30 septembre	Date limite d'inscription à l'Académie cfr. p.6
Lundi 5 octobre	Inscriptions stage d'automne cfr. p. 8

Pour l'agenda des manifestations culturelles et de la vie associative, n'oubliez pas de consulter **"Rendez-vous"**, le journal bimestriel du Centre culturel d'Amay (☎ 085 312 446) ainsi que le **calendrier d'Intradel**.

Infor'Ama | Septembre 2015
Mensuel d'informations de la Commune d'Amay
Editeur Responsable : le Collège communal

Distribué par points de dépôt dès la première semaine de chaque mois (sauf juillet / août).
En PDF via le site www.amay.be ou par mail sur demande à office.tourisme@amay.be | Rue Gaston Grégoire, 6 | ☎ 085 31 44 48

Un passé plein d'avenir … AMAY